

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 20 MARS 2025

L'An Deux Mil Vingt-cinq, le 20 mars,

Le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic BIRE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : douze

Date de convocation du Conseil Municipal : 11/03/2025

Présents : MM. BIRE Ludovic, ROBIN Florence, BONNAUD Bastien, MANDIN Alain, BAUDRY Frédéric, ROCHE PRIVE Angélique, BONNANFANT Sandra, POUPARD Laurent

Absents excusés : DUBIN Céline (donne pouvoir à BIRE Ludovic), DESIRE Catherine (donne pouvoir à BONNAUD Bastien), TRACHEZ Hugo (donne pouvoir à BAUDRY Frédéric)

Absents : MICHOT Tony,

Madame ROCHE PRIVE Angélique est désignée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR :

Approbation du dernier procès-verbal

Vote du taux des taxes

Virement de crédits de chapitre à chapitre

Délibération approbation du BP 2025

Réaménagement Mairie : demande de subvention Fond Vert et financement du projet

Questions diverses

2025-11 VOTE DU TAUX DES TAXES

Rappel des taux des taxes communales 2024 :

Taxe Foncière sur le Bâti : de 34.35 %

Taxe Foncière sur le Non Bâti : de 46.91 %

Taxe d'Habitation : de 14.28 %

Le Conseil Municipal, après vote à main levée

DECIDE à l'unanimité d'augmenter les taux de 1.5 % pour l'année 2025, à savoir :

Taxe Foncière sur le Bâti : de 34.35 % + 1.5 % = 34.87 %

Taxe Foncière sur le Non Bâti : de 46.91 % + 1.5 % = 47.61 %

Taxe d'Habitation : de 14.28 % + 1.5 % = 14.49 %

2025-12 VIREMENT DE CREDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une faculté est donnée, au vu de l'instruction budgétaire et comptable en M57, à l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif, le Maire, la possibilité de procéder, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Ces mouvements font alors l'objet d'une communication à l'assemblée au plus proche conseil suivant cette décision.

Le conseil après en avoir délibéré

DÉCIDE à l'unanimité :

D'autoriser le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section (hors les crédits relatifs aux dépenses de personnel) dans la limite de 5 % des dépenses réelles de fonctionnement et de 5 % des dépenses réelles d'investissement pour l'exercice 2024 et les suivants.

2025-13 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025 au Conseil Municipal.

La section de Fonctionnement s'équilibre, en recettes et en dépenses à la somme de 970 217.33 €, et la section d'Investissement à la somme de 847 669.03 €.

Après délibéré, le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le budget primitif 2025 tel que présenté.

2025-14 DÉLIBÉRATION DEMANDE DE SUBVENTION FOND VERT POUR LE PROJET DE REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire expose que le projet de Réaménagement de la mairie dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un devis études de maîtrise d'ouvrage, et de l'avant-projet définitif détaillé ci-dessous :

Il demande au Conseil Municipal de valider ce plan de financement prévisionnel :

• Dépenses :	
<u>Honoraires de Maîtrise d'œuvre</u>	
Cabinet d'architectes BEAUDOUIN ENGEL BELLISAIN	19 941.23 €
Economiste cabinet MARET	6 200.00 €
Bet structure ETIS	4 640.00 €
Bet fluide BURO210	4 000.00 €
<u>Diagnostics et vérifications</u>	
DIAG GATINE	1 650.00 €
Bureau de Contrôle SOCOTEC	3 940.00 €
Mission SPS	3 940.00 €
<u>Travaux</u>	
Lot 1 GROS ŒUVRE – ABORDS	106 530.00 €
Lot 2 COUVERTURE	8 500.00 €
Lot 3 MENUISERIES EXT. – PROTECTION SOLAIRE	21 070.00 €
Lot 4 CLOISONS SECHES – PLAFONDS – ISOLATION	54 460.00 €
Lot 5 MENUISERIES INT. BOIS	42 280.00 €
Lot 6 CHAPE – CARRELAGE – FAIENCE	17 380.00 €
Lot 7 PEINTURE	10 240.00 €
Lot 8 REVETEMENT SOL SOUPLE	13 330.00 €
Lot 9 PLOMBERIE – SANITAIRE	10 000.00 €
Lot 10 CHAUFFAGE – VENTILATION	40 000.00 €
Lot 11 ELECTRICITE	36 000.00 €
Aléas de chantier 5% (sur les travaux)	17 990.00 €
Dépenses imprévues 5 % (sur la totalité des dépenses)	19 932.00 €
Coût de l'opération HT	436 533.29 €
• Recettes :	
Fond Vert - rénovation énergétique	106 000.00 €
DETR rénovation énergétique	150 000.00 €
SIEDS	93 194.00 €
Sous-total aides publiques	349 194.00 €
Total des aides publiques et non publiques	349 194.00 €
Autofinancement Commune	87 369.29 €
TOTAL	436 563.29 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, subordonnant le lancement de ce projet à l'accord de diverses subventions,
Décide de :

- Valide ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce dossier

QUESTIONS DIVERSES

Subvention DETR : information du SIEDS

Lecture mail d'un administré

Procédure vente de l'ancienne école publique

Accord et financement par le SIEDS d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Lecture d'un courrier d'un administré

Demande de stage, service technique, pour la rentrée 2025

Compte-rendu de la réunion du SIVU cantine école du Chambon

La séance est clôturée à 22h 00

Approbation du procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 20 mars 2025 avec :

- ...11... voix « pour »
- ...0... voix « contre »
- ...0... voix « abstention »

Le Secrétaire de séance,
Le 4ème adjoint

ROCHE PRIVE Angélique



Le Maire,

Ludovic BIRE



